

AGENT DES TRAVAUX EN FLORICULTURE

FORMATION CERTIFIANTE



Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Anne BOISSIÉRAS
anne.boissieras@clairvivre.fr

Le métier

L'agent des travaux en floriculture participe à la majorité des travaux liés à la production et à la commercialisation de végétaux d'ornement, en application des directives qui lui sont données.

Il exerce son activité sous contrôle d'un ouvrier professionnel ou du chef de culture.

L'agent des travaux en floriculture est polyvalent et effectue des tâches variées : bouturage, repiquage, (r)empotage manuel ou mécanique de végétaux d'ornement. Il effectue des opérations courantes d'entretien des cultures en production : désherbage, arrosage manuel, distançage, nettoyage. Il peut être amené à conditionner des végétaux pour leur commercialisation.



Durée

1570 heures soit 12 mois
dont stages en entreprise(s) : 18 semaines
Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Attestation de formation de niveau 2 délivrée par le Centre

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- station debout avec aptitude à la marche en terrain varié et aux positions diverses
- port de charge 10 kg
- sens de l'observation
- tolérance cutanée et respiratoire aux pollens et autres irritants
- tolérance aux variations climatiques

Pour des situations occasionnelles de travail ou des emplois spécifiques

- permanences lors des week-ends et jours fériés
- port de charge jusqu'à 25 kg
- travail à genoux

Le secteur d'activité

L'agent des travaux en floriculture exerce son activité dans des :

- entreprises de production florale
- collectivités publiques
- entreprises adaptées
- ESAT

AGENT DES TRAVAUX EN FLORICULTURE

FORMATION CERTIFIANTE



Le programme

Mettre en place des cultures de floriculture

- semer en terrine des végétaux
- bouturer des végétaux de floriculture
- repiquer, empoter ou repoter manuellement des végétaux
- empoter ou repoter mécaniquement en équipe

Entretien des cultures de floriculture

- désherber des cultures
- arroser des végétaux
- nettoyer, distancer des végétaux
- pincer des végétaux

Conditionner des végétaux issus de floriculture en vue de leur commercialisation

- prélever les végétaux à commercialiser
- réaliser les opérations de préparation (effleurage, désherbage, arrosage) à la commercialisation
- conditionner

Poursuites de formation possibles

Titre Professionnel de niveau 3 Ouvrier de Production Horticole.

Évaluation

À l'issue de la formation et en cas de validation, le stagiaire se verra remettre un certificat nominatif par l'Établissement.

Les emplois visés

- agent de travaux en floriculture
- ouvrier d'exécution en horticulture
- aide horticole

L'accompagnement individualisé

Pôle Action Santé et Sociale :

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion :

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**